

BULLETIN MUNICIPAL



de LEMPTSY



" LE LENTUS "

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers concitoyens

Une nouvelle année vient de commencer, et comme le veut la coutume, il est temps de faire le bilan de l'année écoulée, et de vous présenter **mes meilleurs vœux à toutes et tous**.

2012 a été une année électorale avec les élections présidentielles et les élections législatives. Nous avons eu un changement de gouvernement, mais nous avons conservé notre Député de circonscription, bien que cette dernière ait fait l'objet d'un découpage peu cohérent.

2013 sera une année calme sur le plan électoral, mais, il ne faut pas le nier, une année difficile pour beaucoup d'entre nous, et pour notre pays.

En ce qui concerne les collectivités, les transferts de charge déjà opérés par le passé, font que les communes, et en particulier les communes rurales et petites communes, ont de moins en moins de ressources du fait des restrictions de subventions des collectivités territoriales et des dotations diverses d'État, il ne reste plus que l'impôt sur les ménages pour créer des recettes budgétaires, c'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de maintenir une pression fiscale raisonnable sur ses derniers (nous sommes classés dans la moyenne des communes du canton)

Je ne reparlerai pas cette année de la Communauté de communes, puisqu'en matière d'aide à l'investissement, le total est **égal à zéro**, et pour la dotation, (part de reversement de l'ancienne TP) qui alimente également le budget communal, nous ne percevons toujours que nos **960 € par AN !**

En ce qui concerne la gestion communale, nous avons réalisé en 2012 **une tranche complète de travaux d'assainissement au village du Puy de Lempty**. C'est un projet mûrement réfléchi que nous avons mis au centre de nos préoccupations pour ce mandat. Nous avons tenu notre objectif, et la commune s'est engagée dans un processus de travaux du même type, pour les dix années qui viennent sur la totalité du bourg.

Nous avons également viabilisé le secteur constructible dit "de la Garenne" en instituant la PVR comme nous l'avons fait pour les autres secteurs (La Vorie et Gagnat)
Des travaux de voirie étaient aussi prévus, mais le retard pris par l'entreprise fera qu'ils seront réalisés en janvier, avec rattachement au budget 2012. (Reste à réaliser)

Quant à notre école, le bruit a couru d'une possible fermeture de classe, mais plusieurs enfants étant inscrits pour la prochaine année scolaire, le risque semble écarté. Je ne saurais trop qu'encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école de la commune lorsqu'ils résident ici. D'avance je les remercie de contribuer à conserver ce service public obligatoire qu'est « l'école »

A ce sujet, si la loi concernant l'étalement sur cinq jours d'enseignement permet de mettre en place cette modification à la rentrée 2014-2015, c'est l'option que nous retiendrons afin de nous organiser et d'avoir le temps de mettre en place un système de garderie pour le mercredi après-midi et les temps scolaires réduits, s'ils sont à la charge des collectivités.

Côté urbanisme, il est à noter que nous avons enregistré **sept permis de construire** en 2012, ce qui est un bon signe pour notre commune puisqu'elle voit s'installer de jeunes couples!

L'essentiel est dit, car vous allez trouver tous les détails budgétaires, décisions, tarif, etc... en parcourant le bulletin, ainsi que les autres articles sur la vie associative de notre commune.

Je conclurai en disant: ne vous laissez pas abuser par les faux débats et la haine distillés par les médias sur certains sujets. Nous ne sommes plus au XVIII^{ème} siècle, la société évolue, les hommes se déplacent aux quatre coins de la planète, le monde bouge, s'instruit, souffre, vit, avance plus ou moins vite, et tout cela au grés des politiques imposées par les dirigeants.

Victor Hugo à dit:

Quand le peuple sera intelligent, alors seulement, le peuple sera souverain !

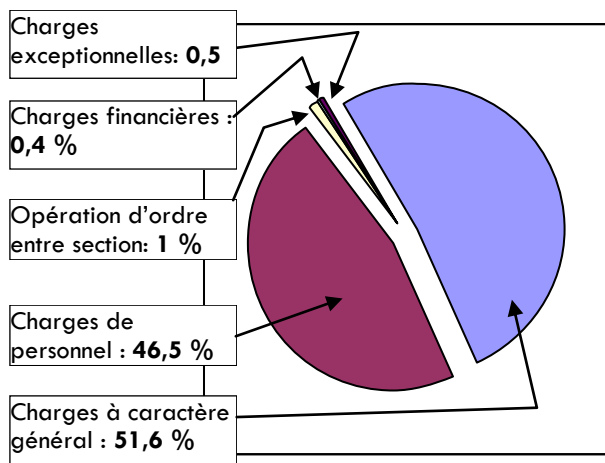
Situation financière de la commune

L'année 2012 est un peu particulière en le sens que du point de vue de l'investissement, ce dernier a porté essentiellement sur le budget annexe d'assainissement.

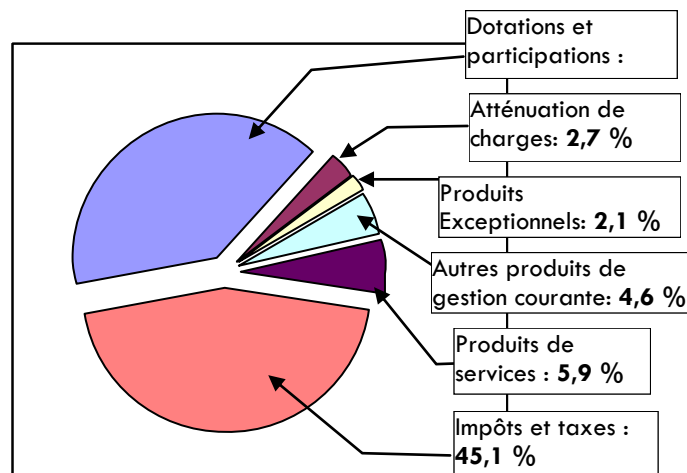
Seules les dépenses de fonctionnement relatives aux charges sont restées identiques.

BILAN / 2012 réel (sans budget annexe/assainissement)

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES: 137340 €



SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES: 213856 €



Délibération du conseil municipal

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal :

- Le choix des prestataires retenus pour les travaux d'assainissement sont: l'entreprise SPL 63 pour les travaux du réseau et l'entreprise DELAVET pour la station d'épuration
- Vote des dotations pour: le CCAS, la coopérative scolaire, L'Amicale des Sapeurs pompiers, l'association " Lempty-dote ", l'association "Sans Paul et Mikey", la société de chasse.
- Vote des comptes administratifs
- Vote des taxes des impôts directs
- Choix d'un nouveau prestataire pour les repas de la cantine scolaire, "la livradoise" à Mirefleurs
- Achat de mobilier pour l'école et la mairie
- Suite à l'appel d'offre pour les travaux de voirie rue de la République et rue de l'Ochère, le C.M. a retenu l'entreprise RENON. (travaux réalisés en janvier 2013)
- Prévision des travaux pour les années 2013 à 2015 dans le cadre du FIC
- Vote des nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes.
- Suite à la demande de rétrocession de voirie et station d'épuration des colotis du lotissement de Pré-Gagnat, le C.M. décide d'accepter la rétrocession de la voirie et des réseaux. Celle de la station se fera lorsque l'assainissement collectif sera terminé.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2012

TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
Rappel 2011 : 12,30 %	Rappel 2011 : 16,55 %	Rappel 2011 : 95,19 %
Voté 2012 : 12,40 %	Voté 2012 : 16,65 %	Voté 2012 : 95,19 % (inchangé)

Dépenses d'investissement réalisées ou en cours

Ecole: mobilier scolaire: tables, chaises	274 € TTC
Mairie: achat bureau et ameublement pour le secrétariat de la mairie , remplacement de l'ordinateur devenu obsolète	3046 € TTC

Le Point sur les travaux

Travaux en l'année 2012

Secteur de la Garenne: Viabilisation dans le cadre de la PVR, profitant des travaux d'assainissement la commune a fait procéder à l'extension des réseaux: électricité, Télécom, eau potable. En concertation avec ERDF nous avons pû coordonner tous les travaux avec la mise en place de deux transformateurs, l'un rue du château d'eau, l'autre en bordure de la D104.

Travaux voirie:

Rue des l'Ochére : prolongement du caniveau, coté impaire, jusqu'à la D104 et stabilisation des accotements
Travaux en cours **Rue de la République:** réfection complète du revêtement, mise en place d'un passage piéton
Rue des Garollets: mise en place d'un passage piéton
Montant des ces travaux: 56000 € TTC

Assainissement village du Puy

Les travaux d'assainissement dans le village du Puy sont maintenant terminés. Nous remercions l'ensemble des riverains qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension et de patience.



Semaine 25:
Début des travaux d'enfouissement du réseau des eaux usées, par l'entreprise SPL63. Point de départ à la hauteur de la future station d'épuration, en remontant le chemin du "pardon", puis sur la RD 104 en suivant la rue de

la garenne, pour rejoindre la rue du château d'eau sur toute sa longueur.

Ce nouveau réseau est enterré



parallèlement à l'ancien, qui est conservé pour évacuer les eaux de pluie, ce qui permet en finale d'avoir un système séparatif.

L'entreprise SPL a bien su gérer

les difficultés rencontrées, à savoir qu'il a fallu creuser à 4,8 mètres de profondeur au niveau du château d'eau, en utilisant des blindages pour éviter l'effondrement des parois des tranchées, ceci sur une centaine de mètres, ce qui a ralenti l'avance du chantier.

Semaine 27:

Premier coup de pelle sur le terrain de la future station, par l'entreprise DELAVET.

Exécution des deux bassins de filtration, la pente du terrain a permis de faire une liaison gravitaire entre eux, ce qui a dispensé la commune de faire exécuter un puit de relevage avec des pompes électrique.

L'aménagement du site avec plantation des roseaux, engazonnement et clôture, nous a conduit à procéder à la réception fin de travaux, le 16/10/2012 pour la station.



Semaine 42:

La SEMERAP effectue le remplacement des anciens raccordement en eau potable, tuyau plomb et tuyau PVC, ce qui a retardé la fin du chantier. Après avoir fait procéder à la remise en état des chaussées par la pose d'un revêtement bis couche, la réception de fin de travaux a pu avoir lieu semaine 47



Coût des travaux de l'opération: 423 968.17 Euros TTC, y compris, l'achat du terrain, la maîtrise d'œuvre, le bureau d'étude, la station, le réseau eau usée, les testes de compactage et d'étanchéité, le revêtement de la chaussée.

Subventions accordées pour ces travaux:

Agence du bassin: 66 747 €

Département: 223 000 €

Ministère de l'intérieur: 5 000 €
(versement sur l'exercice 2013)

Plan triennal travaux dans le cadre du FIC (2013 à 2015)

Travaux de bâtiment: 12550 Euros

Travaux de Voirie: 287040 Euros

Vie communale

Commémoration du 8 Mai

Pour ne pas oublié

Rendez-vous avec l'histoire, ce mardi 8 Mai, comme dans toutes les communes de France, pour



commémorer la victoire du 8 Mai 1945. Cette cérémonie devant le monument aux morts rassemblait: Le conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers Lempty-Seychalles, les porte-drapeaux, la population Lemptinaire. Rendez-vous donc avec l'histoire et les messages qui l'accompagnent marquant la fin d'une immense tragédie humaine. Après le dépôt de la gerbe, Mme le Maire rendit hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie la liberté de la France, et fait lecture du message du ministre des anciens combattants. La minute de silence, complétait cette cérémonie 2012 qui s'est déroulée, sous un temps pluvieux et humide. Un vin d'honneur était ensuite offert à la salle des fêtes par la municipalité.

Vie associative

Repas du CCAS



pour partager dans une ambiance festive le traditionnel repas du CCAS. Après l'apéritif, Madame le Maire, dans d'une brève allocution a adressé une pensée particulière à tous ces aînés présents. Tous les convives étaient ensuite invités à prendre place autour des tables. Pour consommer ce délicieux repas concocté et servi par le traiteur Deneuville. Agréable moment de retrouvaille et de fête que chacun a regretté de quitter en formulant le même souhait, se retrouver l'an prochain et comme on dit chez nous : "A l'an qué ven se sen pas maï qué ségen pas men." (A l'an prochain ... si nous y sommes pas plus, que nous n'y soyons pas moins)...

Commémoration du 11 Novembre

La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. Le 11 novembre célèbre à la fois l'anniversaire de l'Armistice de 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.



C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, ceux qui ont laissé leur vie en **Afghanistan**

Cette évolution est rendue nécessaire par la disparition des témoins de la guerre de 1914-1918 et l'inéluctable déclin du nombre des acteurs des conflits suivants. Elle s'inscrit dans une politique commémorative ambitieuse qui vise à transmettre la mémoire, à

favoriser la compréhension de notre histoire nationale commune et son appropriation par les jeunes générations...

Le Conseil Municipal, le corps des sapeurs-pompiers Lempty-Seychalles, les anciens combattants, et les habitants, se

sont recueillies devant le monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 Novembre. Après le dépôt de gerbe, Madame le Maire a donné lecture du discours du ministre, puis vint la minute de silence en hommage aux morts pour la France

La cérémonie achevée, les participants prirent la direction de la salle des fêtes pour le pot de l'amitié et le traditionnel repas républicain fort sympathique.



Dimanche 5 février 2012, dans la salle des Fêtes, et sur invitation de la municipalité, une quarantaine de personnes de 65 ans et plus se sont retrouvées



Brèves de théâtre



C'est à Lempty, le 30 juin 2012 que la troupe des "SANS PAUL ET MIKEY" a donné sa représentation devant un public enchanté (et de plus en plus nombreux).

Les dix comédiens amateurs avaient préparé deux pièces: <<Mais enfin, Jules, laisse descendre ...>> et <<Fausse pièce>>



La soirée théâtrale, ponctuée d'un entracte durant lequel public et comédiens ont pu échanger, s'est déroulée dans le rire et la bonne humeur.

La saison 2012-2013 a débutée en septembre, les répétitions ont lieu le jeudi de 20h à 22h à la salle des fêtes de la commune.

La troupe travaille actuellement sur deux nouvelles comédies que vous découvrirez en priorité, lors de sa première, prévue pour fin juin 2013.

Étant donné le succès rencontré l'an passé, les "SANS PAUL ET MIKEY" sont appelés à jouer dans quelques communes voisines.

Pour se renseigner, contactez Marie-Pierre au 04.73.73.96.16

« Lempty-dote association »

Cette année l'association Lempty-Dote a été heureuse de financer le spectacle de l'école les « 3 Chardons » ainsi que la piscine pour nos élèves de Lempty.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans le cadre d'une journée « Jeux de société » le 10 février afin de réunir petits et grands du village mais aussi vos familles et alentours.

Comme chaque année, nous nous retrouverons dans une ambiance musicale pour la Fête de la Musique le 21 Juin !

N'hésitez pas à venir nombreux, parlez-en autour de vous !

Afin de découvrir notre village et ses alentours nous organiserons à nouveau une Marche le jour (à définir) Lempty-Dote est une association pour le village de Lempty afin de créer des événements pour les petits comme pour les grands et pour réunir les habitants de Lempty. Aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à proposer vos idées pour un village plein de vie !

Lempty-Dote vous souhaite de bonnes Fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.

La Sainte Barbe



Comme le veut la tradition, les sapeurs pompiers de "Seychalles-Lempty" ont fêté leur patronne Sainte-Barbe samedi 8 décembre. Après le défilé, autour de la motte et un recueillement au monument aux morts en souvenir des pompiers de France morts au feu, ils se sont retrouvés pour un moment de convivialité à la salle des fêtes.

C'est dans la salle que deux d'entre eux ont reçu leur décoration en présence de Florent Moneyron, conseiller général, des Maires et des élus.

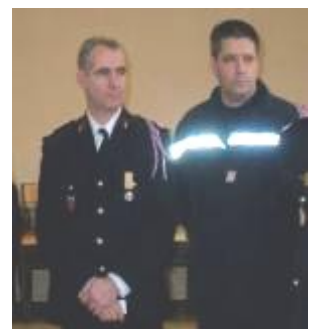
Ont été promus: le sergent-chef Eric Brionnet a été décoré de la médaille pour ses vingt années de service et le sergent Dupoué a reçu la distinction de sergent chef.

Notre Centre d'Intervention a effectué en 2012 de nombreuses interventions sur les deux communes: 22

secours à personne (accidents de circulation et autres), 1 incendie, 11 opérations diverses (inondation, nids de guêpes, capture d'animaux, etc...)

Le service départementale d'incendie et de secours continue à nous équiper. Cette année nous avons reçu un détecteur de monoxyde de Carbone pour nous permettre de travailler en sécurité.

Depuis le mois de novembre la sirène ne sonne plus. Cela est dû à la mise en service d'un nouveau système d'alerte sur Lezoux, nous attendons le rétablissement de celle-ci.



Notre collègue Jean Michel Vidal a dû s'arrêter pour des raisons médicales, L'effectif étant en baisse nous recrutons toutes personnes (sérieuses) qui souhaiteraient s'investir, se former, travailler en équipe afin d'acquérir les compétences pour devenir Sapeur Pompier. A partir de douze ans les jeunes peuvent commencer une formation (jeunes sapeurs pompiers). Si vous êtes intéressé merci de contacter l'adjudant chef Martinet au 06 99 55 64 13 ou l'adjudant Rabette au 06 68 52 62 79.

Les sapeurs pompiers de "Seychalles-Lempty" remercient la population pour les dons qu'elle a fait tout au long de l'année.

“Brèves de Commune”

L'École

“Un

arbre pour mon école” est une initiative qui consiste à planter un arbre dans chaque école ou dans son environnement proche dans le cadre de la campagne mondiale de la vague verte.

Le vendredi 26 novembre 2012, les enfants de l'école élémentaire et maternelle, accompagnés de quelques parents ainsi que de l'employé municipal d'élus, se sont rendus place Lucie Aubrac afin d'y planter un “Érable Plane” canadien, arbre offert par le Conseil Général. Cette opération avait pour but, dans un premier temps, de participer à la campagne mondiale de la vague verte. Dans un second temps de développer chez nos enfants l'intérêt pour ce que l'arbre représente quotidiennement et de façon durable. Il

s'agit de faire connaître, comprendre et aimer les arbres, symbole de vie par excellence.



et



Mi décembre Noël approche à grands pas et la commune se pare de son décor de fin d'année. Ainsi, depuis quelques jours, Daniel l'employé communal s'emploie à installer, avec la participation de quelques élus, le sapin de Noël, qui va apporter une sympathique note, dans la lignée des bonnes traditions.

Philippe Béal a abattu ce sapin, transporté des monts du Forez au square Françoise Souleyras et l'a généreusement offert pour le plaisir de tous. Tous nos remerciements à Philippe, pour le travail accompli !

Infos ...

Location de la salle des fêtes

Nouveaux tarifs à compter du: 1 Janvier 2013

Tarif Été du 21 juin au 19 septembre de l'année en cours : 110 €

Tarif Hiver du 20 septembre de l'année en cours au 20 juin de l'année suivante : 170 €

Tarif location en journée de 11 heures à 21 heures : été 50 €, hiver 75 €

Tarif spécial pour la St Sylvestre : 240 €

La caution demandée pour la location s'élève à 400 €

En cas de non respect du tri il est appliqué une pénalité de 35 Euros

Tarif cantine

Garderie : 1,75 euro tarif forfaitaire, par enfant pour 1 Heure 30 de garderie.

Cantine : 3,50 euros le repas (Prestataire des repas: "La livradoise" à Mirefleurs)

Droit d'inscription cantine: 5 euros pour l'année.

Droit d'inscription garderie: 5 euros pour l'année.

Le règlement de la cantine et de la garderie est remis aux parents à la rentrée scolaire.

Plans

Relevé matrice cadastrale: le tarif est fixé à 1,5 euros le relevé.

Les plans des rues du bourg et du village du Puy, sont disponibles en mairie au prix de 0.50 cts.

Recensement militaire

Tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans en 2013 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16^e anniversaire.

***Inscription sur les listes électorales:** être âgés(es) de 18 ans au 28/02/2013.

Infos... (suite)

D.I.C.R.I.M

Documentation d'Information Communale sur les Risques Majeur.

L'article L 125-2 du code de l'environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaine zone du territoire. Un document a été élaboré à cet effet par la commune en collaboration avec les services de la DDT et recense ce qui nous concerne.

Ce document est à la disposition de chacun à la Mairie et consultable aux heures d'ouverture

Agenda 2013

03 Février: Repas du CCAS

10 Février: Jeux de société organisé par l'association " Lempty dote"

26 Février: Les contes pour enfants mardi 15 heure salle des fêtes Séance de contes « le marchand de sable » par Dame Cathy pour les enfants de 3 à 6 ans. durée : (¾ d'h environ)- Spectacle gratuit.

04 Mars: Lecture théâtralisée Lundi 15 heure salle des fêtes « Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler » de Luis Sepulveda pour les enfants à partir de 7 ans, par la compagnie « les Ateliers du Capricorne ». durée : (55 mn)- Spectacle gratuit.

30 Avril: marche et course nocturne organisées par le corps des sapeurs-pompiers

12 Mai: Championnat départemental cycloport UFOLEP organisé par le Vélo Club Castelpontin

21 Juin: Fête de la musique organisée par l'association " Lempty-dote"

28 ou 29 Juin: Soirée théâtrale à la salle des fêtes, par la troupe "Sans Paul et Mikey"

06 Juillet: Méchoui organisé par le corps des sapeurs-pompiers

07 Juillet: Voyage du comité des fêtes

31 Août: Concours de pétanque organisé par le corps des sapeurs-pompiers

08 Décembre: Nos pompiers fêtent Sainte Barbe

État civil

Naissances

Jeanne Gisèle MAZON
le 08/04/2012 à Monferrand

Alizé Elena GIL
le 17/04/2012 à Beaumont

Lilou RICHARD
le 17/04/2012 à Beaumont

Capucine Brigitte Edith
DEMAISON

le 15/05/2012 à LEMPTY
Shayna Stéphanie DASILVA
le 25/07/2012 à Clermont-Ferrand

Ayonna Jane EDIEUX
le 05/08/2012 à Clermont-Ferrand

Célia PUIGBERT
le 10/10/2012 à Clermont-Ferrand

Matheo DO NASCIMENTO
Le 13/10/2012 à Clermont-Ferrand

Décès

Monsieur DELARBRE
Paul
Le 26/09/2012 à

Mairie

Heures d'ouverture secrétariat
Mairie

Lundi - Mardi: 13h30 à 17h30

Jeudi- Vendredi: 8h00 à 12h30

Permanence de Mme le Maire

Mercredi: 15h à 18h30

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24

Fax : 04 73 73 97 17

- 15** SAMU
- 17** Gendarmerie
ou 0473731014 à Lezoux
- 18** Pompiers
- 112** Appel d'urgence
européen

N° de Téléphone
utiles

EDF en cas de panne de réseau,
pour le signaler: 0 810 333
063
SEMERAP si problèmes
techniques urgents: 04 73 34
94 94
TELECOM tout incident sur le